

**Roger & Roger**  
A FAMOUS NAME IN SNACKS

---

# ***Code of Conduct***

---

---

# Roger & Roger: Code of Conduct

---

---

## Introduction

---

Roger & Roger a été fondée en 1999 et est devenue, depuis lors, un producteur réputé de snacks à la pomme de terre et au maïs. Cette entreprise familiale, dont le site de production est établi à Mouscron, a développé ses activités ces dernières années. Elle distribue et exporte ses produits sur le marché des marques de distributeur dans plus de 30 pays à travers le monde. Roger & Roger est devenue le partenaire privilégié de grands comptes du commerce de détail.

Sous la devise « UN GRAND NOM DES SNACKS », nous travaillons chaque jour sans relâche pour mériter de rester votre fournisseur privilégié, en vous proposant des chips de qualité supérieure. Nous ne fournissons pas simplement un produit de consommation ; Nous travaillons également d'arrache-pied pour établir des relations productives à long terme avec nos clients à marque de distributeur, nos collaborateurs, nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux.

Cette approche est assurée dans le respect de la santé, de la sécurité, de la durabilité et du développement de chaque collaborateur, du bien-être de nos collaborateurs, de nos clients et de nos fournisseurs, ainsi que des normes et lois éthiques et environnementales.

Roger & Roger se fixe pour mission d'être le fournisseur privilégié et dévoué du marché des snacks à base de pomme de terre et/ou de maïs. Cette mission s'imprègne des valeurs existantes que nous intégrons dans ce Code de conduite. L'objectif principal de ce Code de conduite est de réaliser la mission et de garantir les valeurs de l'entreprise dans notre travail quotidien.

Nous sommes conscients qu'il est important de maintenir la confiance de nos parties prenantes pour atteindre notre objectif. Nous voulons inspirer cette confiance en respectant les 7 principes énoncés dans le présent Code de conduite. Il incombe à la direction de veiller à ce que tous nos collaborateurs connaissent et respectent ces principes. Le comportement de chacun de nos collaborateurs est déterminant pour la réputation de notre entreprise. Notre entreprise est une œuvre collective. Et pour que nos activités soient un succès, nous devons adhérer à notre Code de conduite.

CEO

Yves De Vinck

---

## Déclaration de mission et valeurs de l'entreprise

---

Dans sa Déclaration de mission, Roger & Roger marque sa volonté d'être le fournisseur privilégié et dévoué du marché des snacks à base de pomme de terre et/ou de maïs.

Les valeurs de notre entreprise sont la qualité, l'efficacité, l'innovation et la durabilité pour les personnes, pour notre planète et pour nos produits.

En tant qu'entreprise, employeur et partenaire commercial, nous devons nous montrer éthiques, équitables, dignes de confiance et fiables pour nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux.

### Qualité

L'industrie alimentaire est régie par des procédures et des normes strictes en matière de qualité. Nous nous assurons que notre flux de production soit entièrement traçable et nous sommes également certifiés IFS, BRC et GMP+. Notre assurance qualité repose sur des évaluations permanentes, une mise à niveau continue des procédures qualité, une vérification rigoureuse des matières premières, des tests et des vérifications tout au long du processus de production et des systèmes de mesure en ligne. Roger & Roger réalise toutes les étapes d'un environnement garanti HACCP, afin d'assurer la sécurité du produit, dans le respect des personnes, des animaux et de l'environnement.

### Efficacité

Roger & Roger est connue pour ses investissements continus dans les technologies les plus récentes, qui visent à améliorer encore la qualité et l'efficacité de notre flux de production et de nos produits.

Nous disposons de notre propre département logistique, qui gère un entrepôt entièrement automatisé de matières premières et de produits finis.

### Innovation

Le marché exige que nous innovions constamment dans les saveurs, les produits, les emballages et les matières premières pour être un producteur compétitif de snacks à base de pomme de terre et de maïs.

Par conséquent, Roger & Roger s'est organisée pour que notre objectif quotidien consiste à faire de la recherche et développement dans ces domaines. Nous répondons aux demandes du marché (par ex., cuire avec une huile plus saine, répondre aux demandes en matière d'allergènes, rechercher de nouvelles saveurs ...) en progressant continuellement dans la R&D et sur tous les autres plans.

## Durabilité

Roger & Roger s'engage à produire et à distribuer ses produits de manière durable, tant pour la planète que pour ses produits et les habitants.

Roger & Roger contribue à la réduction de l'empreinte écologique par des investissements dans le traitement des eaux usées, la réutilisation de l'eau, la santé et l'amidon. En outre, nous investissons également dans l'optimisation de l'utilisation de l'eau et de l'énergie.

Nous recherchons des fournisseurs qui proposent des variétés nécessitant moins de fertilisation azotée, non seulement pour notre propre flux de production, mais également pour notre approvisionnement en pommes de terre. Nous contribuons ainsi à l'amélioration de l'environnement.

Située au centre de l'Europe, Roger & Roger est bien placée pour optimiser sa logistique et réduire le kilométrage.

---

## Principes à respecter par toutes les parties prenantes

---

Roger & Roger a défini 7 principes dans son Code de conduite, qui doivent être respectés par toutes les parties prenantes:

### **1. Notre personnel constitue notre capital clé:**

Roger & Roger considère ses collaborateurs comme son atout le plus précieux et respecte donc naturellement l'ensemble des droits humains fondamentaux. Notre succès actuel et futur dépend, dans une large mesure, de la qualité de nos collaborateurs. Dans le cadre des lois et règlements en vigueur, Roger & Roger:

- s'abstient de toute forme de discrimination à l'égard des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions, fondée, par exemple, sur la race, la couleur, le sexe, la religion, les convictions politiques, la nationalité ou l'origine sociale
- respecte le droit de ses collaborateurs d'adhérer à des syndicats légalement reconnus
- exclut le travail des enfants et le travail forcé ou imposé
- emploie ses collaborateurs selon le principe de l'égalité

### **2. Nous assurons un environnement de bien-être:**

Nous nous conformons à toutes les lois en vigueur en matière de santé et de sécurité au regard du lieu de travail. Nous tendons vers une amélioration continue de la sécurité et de la santé. Nous enquêtons sur tous les accidents et incidents afin de déterminer et de mettre en œuvre toutes améliorations utiles. Chaque fois que nous le pouvons, nous créons un environnement de travail plus sûr pour nos collaborateurs, en tenant compte de leur bien-être.

### **3. Nous protégeons l'environnement**

Roger & Roger s'efforce de mener ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement et durable. Nous sommes résolu à limiter autant que possible tout impact négatif sur l'environnement de nos processus et produits, proportionnellement à nos activités opérationnelles. Pour parvenir à une amélioration constante de notre performance environnementale, nous suivons une approche systématique en matière de protection de l'environnement. Nous contribuons ainsi à un développement durable en répondant aux besoins du moment, sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.

### **4. Nous prenons soin de nos relations avec nos fournisseurs**

Roger & Roger ne veut entretenir de relations commerciales qu'avec des fournisseurs de bonne réputation et disposés à appliquer les normes de Roger & Roger. Les relations avec nos fournisseurs sont évaluées par rapport à un référentiel. Nous visons ainsi une amélioration continue dans les domaines de la qualité, des services, etc.

### **5. Nous ne transigeons pas sur la corruption:**

Notre position sur la corruption est claire. Nos collaborateurs ne peuvent, directement ou indirectement, promettre, offrir ou accorder un avantage (financier) inapproprié à toute personne quelconque, y compris à des fonctionnaires d'un gouvernement ou à une entité contrôlée par un gouvernement, aux fins d'obtenir ou de conserver des commandes ou des services. Nos collaborateurs ne sont pas davantage autorisés à recourir à des tiers pour contourner l'interdiction de la corruption. Nos collaborateurs ne peuvent accepter aucun avantage (financier) destiné à les inciter à ne pas se conformer au travail prescrit.

### **6. Roger & Roger est attachée à la protection des informations confidentielles:**

Les collaborateurs de Roger & Roger doivent veiller à la confidentialité et à la protection des informations confidentielles. Par informations confidentielles, nous entendons les informations qui appartiennent exclusivement à l'organisation et qui confèrent un avantage compétitif à Roger & Roger. Il s'agit d'informations qui, si elles étaient rendues publiques, pourraient entraîner la perte d'un avantage compétitif. Aucune information de cette nature ne peut être communiquée à une personne extérieure à l'organisation.

### **7. Conflits d'intérêts :**

Roger & Roger demande à ses collaborateurs d'éviter les activités personnelles et intérêts financiers susceptibles d'entrer en conflit avec l'exercice de leurs fonctions. Travailler chez Roger & Roger implique de travailler dans l'intérêt de Roger & Roger.

---

## Infractions au Code de conduite

---

Le présent Code de conduite énonce les principes de base que vous, et toutes les autres personnes travaillant pour ou avec Roger & Roger, devez respecter. Cela concerne tous les collaborateurs de Roger & Roger ainsi que toutes ses parties prenantes.

Le comité exécutif de Roger & Roger est chargé de veiller à ce que le Code de conduite soit communiqué à, compris et respecté par, tous les collaborateurs.

Il ne peut anticiper toutes les situations que vous pourriez rencontrer ; il n'enlève rien à la nécessité de faire preuve de bon sens et de discernement professionnel. Chacun de nous a la responsabilité de l'intégrer dans ses activités quotidiennes.

Vous pouvez y contribuer en

- ✓ Vous familiarisant avec le Code de conduite
- ✓ Respectant les principes
- ✓ En discutant avec vos collègues
- ✓ Vous exprimant si vous percevez une violation possible de notre Code de conduite

Si vous avez des questions ou si vous voulez de plus amples informations au sujet du présent Code de conduite, veuillez-vous adresser à votre supérieur hiérarchique direct ou à tout autre responsable. Si vous n'êtes pas en mesure de, ou ne souhaitez pas, en discuter avec eux, ou si vous pensez que votre supérieur hiérarchique n'a pas donné suite à vos rapports, vous pouvez prendre contact avec le département RH.

Toute déclaration ou demande de renseignements est traitée de manière strictement confidentielle.